

LES SERVICES PRIVÉS D'INFORMATION JURIDIQUE

Pascal BOISLIVEAU

Résumé :

De création récente, les SIJ (Services d'Information Juridique) sont des organismes privés (généralement adossés aux BAM), qui proposent une prestation de diffusion du droit. Ils prennent une place de plus en plus importante dans l'information des particuliers, des professionnels, des associations et mêmes de certaines administrations (collectivités territoriales).

La présente recherche a pour but de faire découvrir ces nouveaux acteurs dans l'accès au droit, en vérifiant la légalité de leur prestation dans un premier temps, puis l'intérêt de leur existence.

Loin de considérer ces nouveaux acteurs du droit avec mansuétude, il s'agit de constater qu'ils occupent une place subsidiaire mais non négligeable. On peut même considérer qu'ils (re-)constituent le trait d'union entre justiciables et Justice.

Abstract :

Recently created, the SIJ (Legal Information Services) are private organisms (usually backed by BAM), providing a performance of law diffusion. They are playing an increasingly important role in informing individuals, professionals, associations and even some governments (local authorities).

The present research aims at displaying these new actors in the field of access to law, by checking the legality of the performance at first, then the interest of their existence.

Far from considering these new actors in right with leniency, the aim is to make it clear that they occupy a subsidiary but significant place. One can even consider that they (re-)form the link between litigants and Justice.